



Madame, Messieurs,

Je fais suite à votre lettre ouverte du 18 novembre 2015 et tiens à vous apporter les éléments de réponse suivants.

L'arrivée de Sophie BOISSARD marquera le début d'un nouveau cycle de développement pour le Groupe. Elle pourra compter sur le soutien du conseil d'administration dans cette nouvelle phase.

Cette nouvelle gouvernance aura à cœur d'accompagner de la manière la plus efficace les établissements pour une prise en charge de qualité de nos résidents et de nos patients, en respectant l'engagement au quotidien de tous les collaborateurs de Korian.

La ligne managériale opérationnelle n'étant en rien impactée par ce changement de gouvernance, le pilotage des régions et des établissements se poursuit normalement et les décisions opérationnelles continueront à être prises par les deux Directrices Générales des Opérations.

Par ailleurs, je tiens à vous assurer que le changement de gouvernance de Korian ne viendra pas freiner le projet d'alignement social entamé dès le printemps 2014.

Concernant les primes sur objectif et la participation, ces éléments de rétribution sont liés en tout ou partie aux résultats économiques de Korian en France. Nous vous confirmons que le changement de gouvernance en lui-même n'aura pas d'impact sur ces points.

Je compte sur l'engagement de tous les collaborateurs au service quotidien de nos résidents et patients qui reste notre mission première et essentielle.

Cordialement,



Christian CHAUTARD
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général